

SECTOR MINISTERS' MEETING 2019

San José — Costa Rica — 4-5 April



The Guinea COUNTRY BRIEF

The Country Briefs were prepared by governments ahead of the SWA 2019 Sector Ministers' Meeting. They are a snap-shot of the country's current state in terms of water, sanitation and hygiene, and future targets.

1. Le Contexte pays

La Guinée, avec son relief varié et ses conditions climatiques spécifiques, est dotée d'un réseau hydrographique dense de 1165 cours d'eau inventoriés. De nombreux grands fleuves et leurs affluents (Niger, Sénégal, Gambie, Mano) y prennent leurs sources pour arroser les pays voisins ; ce qui fait de la Guinée le « Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ».

Avec une superficie non moins négligeable, elle dispose aussi de très riches écosystèmes. Malheureusement, ces richesses sont confrontées à des phénomènes naturels et humains qui les fragilisent. Le développement du secteur industriel avec son lot de pollutions, la forte urbanisation avec un taux élevé des trafics routiers, les inondations, la sécheresse, l'invasion acridienne, entraînant une forte pression sur les ressources naturelles ayant pour conséquence la perte de la biodiversité, la perturbation des saisons, l'amenuisement et l'appauvrissement des terres cultivables, le faible rendement agricole, l'érosion, ainsi que le déficit flagrant en terme d'offres d'assainissement dans les villes à forte densité de la population, sont autant de facteurs contribuant aux dégradations de l'environnement.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que la Guinée doit faire face à de nouveaux défis devenus aussi prioritaires que les défis récurrents que sont l'accès limité à l'eau de boisson salubre et aux systèmes d'assainissement de base, la précarité des logements ainsi que la quasi absence d'élimination hygiénique des déchets. Des défis émergents et de nouvelles menaces pèsent sur la stabilité des écosystèmes et sur la santé humaine.

Eu égard à tous ces défis, la Guinée en 2015 a élaboré le plan de développement économique et social (PNDES 2016-2020) qui donne la vision et l'engagement pour le développement économique et social. Les services sociaux de base notamment l'eau et l'assainissement y figurent à travers le pilier 3 qui vise à promouvoir le développement inclusif du capital humain.

2. Les ODD et le secteur EAH

SECTOR MINISTERS' MEETING 2019

San José — Costa Rica — 4-5 April



Le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (EHA) de la Guinée respecte les orientations du plan et de la stratégie nationale (Programme National du Développement Economique et Social PNDES 2016-2020). Les priorités de la stratégie sont (i) assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable ; (ii) améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau. En 2017, la Guinée s'est engagée dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES en alignement avec les ODD qui imposent des exigences beaucoup plus élevées sur les objectifs et les normes en matière d'eau, hygiène et assainissement, à atteindre 100 % d'accès à un approvisionnement en eau sûr de base à l'horizon 2030, la fin de la défécation à l'air libre en 2025 et un assainissement sûr de base d'ici 2030.

Ainsi, elle vise à accroître le taux d'accès à l'eau potable de 61,8% à 75,6% en 2020 et le taux d'accès à des toilettes hygiéniques de 30,7% à 38% en 2020.

Selon le GLAAS 2018, la Guinée a atteint les résultats suivants :

- **Eau potable** : 69% en milieu urbain et 57% en milieu Rural
- **Assainissement** : en milieu urbain 43% en milieu rural 20%

Les obstacles qui pourront jouer sur l'atteinte des ODD incluent entre autres :

- L'enclavement de certains ménages (populations habitants en hauteur, dans le littoral et les îles)
- Résurgences de maladies à potentiel épidémique (Ebola, choléra, méningite, etc.)
- La clarification des rôles entre les différents départements évoluant dans le cadre de l'assainissement
- La faiblesse mobilisation des ressources intérieures et extérieures
- La faible absorption des ressources mobilisées ;
- L'insuffisance des ressources humaines qualifiées

Les Comportements Collaboratifs, les Dispositifs Fondamentaux et les Principes

La Guinée est en phase de consolidation des bases d'un secteur qui fonctionne bien. Un plan national et une stratégie sectorielle ont contribué à clarifier la vision relative aux ODD. A ce jour les lacunes sont en train d'être comblées pour certains dispositifs fondamentaux.

[Politique et stratégie] : Toutes les politiques et stratégies sectorielles existantes ont été adaptées aux exigences des ODD, à savoir : la Stratégie du Service Public de l'eau, Politique Nationale de l'assainissement ; la stratégie de mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) et la Politique Nationale de l'Hygiène Publique. Cependant, les préparatifs pour une revue du Programme National

SECTOR MINISTERS' MEETING 2019

San José — Costa Rica — 4-5 April



d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement en milieu rural sont en cours pour le mettre en phase avec les ODD.

Ces stratégies sont en train d'être mises en œuvre dans le cadre du transfert des compétences au niveau décentralisé (Communes) à travers le Programme National d'Appui aux Communes de Convergences.

[Dispositions institutionnelles] : Pour le secteur de l'assainissement plusieurs départements interviennent :

- Le ministère de l'environnement, des eaux et forêts, à travers la DNACV, pour l'assainissement en Milieu rural, l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies de gestion des déchets solides ;
- Le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire, à travers la DATU, pour les eaux usées et les boues de vidange ;
- Le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, à travers les communes, met en œuvre la gestion des déchets solides, à travers ANASP (Agence Nationale d'Assainissement e Salubrité Publique) ;
- Le ministère des travaux publics à travers la direction nationale des voiries qui s'occupe de l'évacuation des eaux pluviales.

Pour ce faire des réflexions sont en cours pour un transfert de compétences aux communes et assurer une coordination du secteur.

Pour le secteur de l'eau, le ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, s'occupe de l'alimentation en eau potable à travers la Société Energie de Guinée (SEG) pour le milieu urbain et le SNAPE pour le milieu rural .

Pour le milieu rural un certain nombre de compétences ont été transférées aux communes (maitrise d'ouvrage communale) à travers la signature de convention d'appui conseil.

[Financement du secteur] : Les financements publics pour le secteur ont connu une organisation à travers la mise en place d'une Agence Nationale de Financement des collectivités locales (ANAFIC) par Décret N° D/2017/298/PRG/SGG du 11/11/2017 qui mobilisera pour le Fonds National de Développement Local, les ressources intérieures et extérieures et assurer le financement des projets d'investissement des collectivités locales à hauteur de 15% des recettes minières du pays.

[Planification, supervision et révision] : Au niveau sectoriel la planification est soutenue par les Bureaux de Stratégies et Développement (BSD) avec l'appui des directions techniques. Une macro planification est assurée par le ministère du plan qui sert de référentiel pour la mise œuvre du PNDES.

Pour le secteur de l'eau en milieu rural un inventaire des points d'eau a été effectué et les données recueillies introduites dans une base de données pour la finalisation du programme National d'Alimentation en eau potable et assainissement. Pour le secteur de l'assainissement rural le département

SECTOR MINISTERS' MEETING 2019

San José — Costa Rica — 4-5 April



de l'environnement dispose d'une base de données pour le suivi de la mise en œuvre de l'ATPC. Les informations sur l'assainissement en milieu scolaire sont disponibles dans la base de données du ministère en charge de l'éducation.

La coordination des interventions Eau, Hygiène et assainissement n'est pas optimale. Des efforts sont déployés pour la mise en place d'un mécanisme de coordination tant au niveau nationale que régionale pour une meilleure planification, suivi et évaluation et synergie du secteur EHA.

Dans le cadre de la collaboration avec les partenaires techniques tels qu'UNICEF -Guinée, une revue annuelle des activités nationales est organisée tous les ans. Elle réunit tous les administrateurs locaux dans le but de faire une évaluation exhaustive de la mise en œuvre des Plans d'actions. Aussi, un cadre de concertation du groupe thématique Energie et Eaux se tient une fois par mois ;

[Renforcement des capacités] : Dans les sous-secteurs de l'eau en milieu urbain et rural, des reformes sont en cours pour optimiser l'utilisation des compétences et des ressources humaines.

Cela permettra à terme de renforcer la durabilité de la fourniture de l'eau en milieu rural et urbain et renforcer également la redevabilité des communautés bénéficiaires.

L'assainissement dans sa définition large reste assez complexe. Avec l'appui des partenaires au développement, la Guinée est entrain de promouvoir des services performants pour la gestion des déchets liquide et solide à travers la création de l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASP). Cependant cela demande encore l'appui de capitaux importants pour soutenir cette initiative.

Pour ce qui concerne l'assainissement individuel, l'approche 'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) a fait ses preuves, avec en moyenne 300,000 personnes abandonnent la défécation à l'air libre chaque année depuis 2017. Une stratégie opérationnelle globale est en cours d'élaboration pour que toute la Guinée soit FDAL (Fin de défécation à l'air libre) d'ici 2015.

3. L'Élimination des Inégalités

Les inégalités persistent en Guinée par rapport à l'accès aux services d'eau et d'assainissement. En effet, pendant que 98% (MICS, 2016) de la population urbaine a accès à une source améliorée d'eau potable, cette proportion baisse à 72% en milieu rural, et tombe même à 60% dans la région administrative de Mamou. Les disparités existent aussi entre les riches et les pauvres. La quasi-totalité des ménages du quintile le plus riche (99%) utilise une source améliorée d'eau pendant que pour le quintile le plus pauvre la proportion est seulement de 54%.

Le sous-secteur de l'assainissement n'échappe pas aux inégalités. 21% de la population n'utilise pas des installations sanitaires pour l'évacuation des excréta pendant que cette proportion grimpe jusqu'à 40%

SECTOR MINISTERS' MEETING 2019

San José — Costa Rica — 4-5 April



dans la région de Labé. Par ailleurs, 96% des ménages les plus riches utilise une installation sanitaire améliorée pendant que pour le quintile pauvre cette proportion n'est que de 12%, augmentant leur exposition aux maladies hydro fécales.

Le gouvernement Guinéen a pris conscience de ces disparités et a pris des dispositions pour réduire les inégalités. En effet, le programme de coopération Guinée-UNICEF 2018-2022 a délibérément concentré ses interventions dans 40 communes avec les privations des droits des enfants y compris l'eau et l'assainissement. En plus, des actions sont menées afin de garantir l'accès aux personnes vulnérables à des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, à savoir :

- Augmenter progressivement le Budget National de Développement pour le financement du secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène : Une allocation annuelle additionnelle de 500,000 US\$ a été consentie par le gouvernement pour les 4 prochaines années ;
- Accompagner les communes pour qu'elles investissent dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en utilisant les fonds mobilisés par l'Agence Nationale de Financement des collectivités Rurales. En effet, le gouvernement Guinéen a décidé d'allouer annuellement plus de 200 millions US\$ aux collectives locales.
- Accompagner les communes à la maîtrise d'ouvrages communales et à la gestion dans le cadre du transfert des compétences du secteur Eau et assainissement ;
- Recherche/action pour apporter les services d'eau et d'assainissement pour les populations vivant dans les zones difficiles d'accès, le littoral et les îles. A titre d'exemple, une mise à échelle est en cours pour la réalisation de forages manuelles de façon à réduire les coûts des ouvrages. Par ailleurs, une étude est en cours pour identifier les technologies appropriées pour l'alimentation en eau des îles et du littoral.

4. Le Financement de l'EAH

La Guinée aura besoin de 87 million US (69 millions US pour les investissements et 18 millions US pour le fonctionnement et la maintenance) pour construire et maintenir une couverture de service de base et une addition de 355 million US pour maintenir des services gérés en toute sécurité chaque année jusqu'en 2030.

Depuis 2018, le gouvernement Guinéen dans le cadre du renforcement de l'efficacité de l'aide publique au développement, a mis en place une agence (ANAFIC) qui a la charge de mobiliser le fonds National de développement local pour assurer le financement des projets d'investissement des collectivités locales en vue d'une meilleure répartition afin de réduire les inégalités. A cela s'ajoutent les fonds de l'hydraulique et de sauvegarde de l'environnement pour améliorer l'accès à l'eau, l'assainissement et à l'Hygiène dans les communes

5. Les Priorités et Engagements du Pays

SECTOR MINISTERS' MEETING 2019

San José — Costa Rica — 4-5 April



Le gouvernement s'est engagé à améliorer l'accès des couches vulnérables à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EHA).

Les actions prioritaires sont les suivantes :

- D'ici 2025, développer et mettre en œuvre un plan national d'élimination de la défécation à l'air libre
- D'ici 2022, développer et mettre en œuvre un programme d'appui aux communes pour la maîtrise d'ouvrages des services d'eau et d'assainissement
- D'ici 2020, mettre en place un mécanisme de coordination opérationnel intersectoriel de l'Eau, l'hygiène et l'Assainissement

6. Les Mécanismes de suivi et de revue des priorités et des engagements

Pour le suivi et l'évaluation du PNDES, le DISE (Dispositif Institutionnel de Suivi et d'Evaluation) a été mis en place. Le DISE fait intervenir cinq catégories d'acteurs :

- (i) Le Cadre de Concertation et de Coordination entre le Gouvernement et les Partenaires au développement (CCC) est sous la tutelle du Premier Ministre et tient des rencontres de revue annuelle
- (ii) Le Comité Technique de Suivi (CTS) qui organise des réunions semestrielles (2 fois par an) de suivi des interventions
- (iii) Les Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) qui sont au nombre de 8. Le secteur Eau et Assainissement se retrouve dans les groupes relatifs aux services sociaux de base ainsi que dans celui du cadre de vie. Le GTD tient deux rencontres par an.
- (iv) Les Ministères à travers les Bureaux de Stratégie et de Développement (BSD) qui organise les revues sectorielles dans chaque département (fréquence au moins trimestrielle); et
- (v) Les Régions/Préfectures à travers les Cellules de Suivi et d'Evaluation (CRSE/CPSE) en appui aux collectivités territoriales

Le mécanisme de suivi des engagements sera assuré par le gouvernement guinéen à travers un comité de pilotage présidé par le ministère de l'Energie et de l'hydraulique et co-présidé par le ministère chargé de l'environnement.

Cette fiche pays a été préparée par le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, le Ministère de l'Environnement, des Eaux et forêts, avec la participation des partenaires, dont l'UNICEF, les ONG Terres des Hommes et Carbone Guinée